



Le Trait d'union

Bulletin d'information de la Municipalité d'Eastman
Avril 2013, Volume 13, numéro 2

www.muneastman.ca

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	2
Félicitations aux élèves.....	2
125 ^e anniversaire d'Eastman.....	2
Faits saillants 4 mars.....	3
Chroniques vertes.....	3
Travaux publics.....	4
Mot de l'inspecteur.....	4
Commerces.....	4
Train des mots.....	5
Conférences.....	5
Capsule loisirs et santé.....	6
SPA Estrie.....	7
Club de l'âge d'or.....	7
Fausses alarmes.....	7
Comité consultatif d'urbanisme.....	8
Correspondances d'Eastman.....	8

COMITÉ ARTS ET CULTURE

Un livre - Un village : troisième édition

Le Comité Arts et Culture d'Eastman et les Correspondances d'Eastman s'unissent à nouveau pour présenter la troisième édition d'*Un livre – Un village*. En 2012, l'activité a permis à la communauté eastmanoise de vivre pleinement son statut de Village des lettres avec le livre *Il pleuvait des oiseaux*, de Jocelyne Saucier.



Cette année, ce sont 50 copies du livre *La liste de mes envies*, de Grégoire Delacourt, qui circuleront au hasard des rencontres et des échanges entre lecteurs et lectrices.

La liste de mes envies est le deuxième roman de Grégoire Delacourt, vendu à des milliers d'exemplaires dans plus de 25 pays. C'est un conte philosophique où la sensibilité et l'authenticité des sentiments nous touchent. Dans ce roman, Jocelyne a une vie simple et heureuse, et voilà qu'elle gagne une très grosse somme au Loto. Serait-ce enfin le moment de faire le bonheur de tous? Cependant tout se complique avec l'argent!

Il sera possible de se procurer le livre dès le 25 avril à la bibliothèque d'Eastman ou dans les boîtes aux lettres des *Correspondances d'Eastman* installées au village.

Bibliothèque

Johanne Seymour sera l'invitée du Comité Arts et Culture, le jeudi 2 mai à 14 h à la bibliothèque. Elle est l'auteure de plusieurs polars qui mettent en situation l'enquêtrice Kate Mc Dougal. Le *Cri du Cerf*, son premier polar, fera l'objet d'une série dramatique en 6 épisodes. Elle est aussi à la tête des *Printemps meurtriers*, festival qui aura lieu du 17 au 19 mai à Knowlton.



Le mot du Maire

DE LA FISCALITÉ MUNICIPALE



Plusieurs citoyens et citoyennes m'ont récemment questionné relativement à la fiscalité municipale. C'est un sujet technique qui peut sembler aride à plusieurs... avec raison!

C'est cependant une préoccupation très importante pour chaque élu, car il doit faire des choix budgétaires à chaque mois de décembre et déterminer les niveaux de services à donner à la population en fonction de la charge fiscale optimale. Dans une ancienne vie, j'ai été trésorier d'une municipalité durant sept années; je peux vous assurer que la chose fiscale ne s'est pas simplifiée depuis! La principale raison, selon moi, est que le gouvernement a confié aux municipalités de nouvelles responsabilités et de nouvelles compétences tout en «oubliant» souvent d'y joindre le financement nécessaire. En même temps, la base servant à la taxation générale n'était pas modifiée pour l'essentiel, à savoir la taxe sur l'évaluation foncière.

Pour une petite municipalité comme la nôtre, le défi est d'autant plus grand car nous n'avons pas un gros secteur commercial, ou un parc industriel, ou un édifice gouvernemental important; nous ne recevons donc ni taxes d'affaires, ni taxes sur les immeubles industriels, et peu de compensations sur les édifices publics. La charge fiscale repose donc essentiellement – près de 66% – sur la valeur foncière des propriétés; pour les municipalités plus importantes, c'est 50% environ car elles peuvent diversifier leurs revenus.

Une alternative existe, c'est la taxation en fonction des services rendus, comme par exemple la police ou les incendies. Votre Conseil municipal, comme plusieurs autres conseils au Québec, a étudié cette option mais ne l'a pas retenue parce qu'elle engendrait de nouvelles disparités: certains contribuables auraient vu leur comptes de taxes diminuer de façon importante mais beaucoup d'autres auraient connu l'effet inverse!

D'autres hypothèses ont été abordées et débattues entre les municipalités et le Ministre (MAMROT) à la Table Québec-Municipalités, pour aboutir au «Pacte fiscal 2007-2013» qui fixe le cadre fiscal et financier des municipalités. Je veux croire que les prochaines négociations déboucheront sur des solutions innovantes et équitables pour les municipalités comme la nôtre.

Je suis conscient que résumer la problématique de la fiscalité municipale en quelques lignes est un pari risqué, mais je l'ai relevé pour le bénéfice, je l'espère, du plus grand nombre. Ceux et celles qui aimeraient approfondir le sujet peuvent me contacter sans hésiter ou prendre un rendez-vous avec moi.

«Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles qu'on n'ose pas les faire. C'est parce qu'on n'ose pas les faire qu'elles sont difficiles.» (Henri Gougaud).

Gérard Marinovich

Maire

...

FÉLICITATIONS À NOS ÉLÈVES!

Les élèves de la classe mixte 5^e et 6^e années de l'école du Val-de-Grâce ont mérité le 3^e prix au Canada, d'une valeur de 2000 \$, lors du récent concours national de Patrimoine Canada portant sur divers aspects de l'histoire du Canada. Pour toute classe participante, chaque élève devait choisir son thème et produire un texte illustré. Le prix servira à défrayer une sortie de classe dans laquelle les jeunes pourront visiter un endroit de leur choix. On hésiterait présentement entre le Cosmodôme à Laval et le nouveau Planétarium à Montréal.

...

125^E ANNIVERSAIRE D'EASTMAN

Les préparatifs pour les célébrations du 125^e anniversaire d'Eastman vont bon train.

Seront au rendez-vous les faits marquants de notre histoire présentés sous différentes formes d'art; notre riche patrimoine sera également exposé lors d'un grand rassemblement. La programmation complète des activités vous sera dévoilée dès le mois de juin.

...

MC **MONTY COULOMBE**
SENC
Avocates et avocats

234, rue Dufferin (bureau 200), Sherbrooke QC J1H 4M2
Tél.: 819-566-4466 Téléc.: 819-565-2891

PME INTER
NOTAIRES

Amélie Gérin, notaire
GÉRIN POMERLEAU COUTURE
NOTAIRES s.e.n.c.
Notaires et conseillers juridiques

324, rue Principale Ouest, Magog QC J1X 2A9
Tél.: 819-843-3793 Téléc.: 819-843-7699 agerin@notarius.net

BRISSON RICHARD INC.
LE GROUPE EXPERT DRAINS

530 Ch. George-Bonallie | Eastman | Québec JOE 1P0 | 450-297-0297

1-866-479-6441 | www.expertdrains.com | Estrie

FAITS SAILLANTS DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2013

Note : Cet article ne remplace pas le procès-verbal officiel de l'assemblée du Conseil. Seuls certains éléments sont présentés.

- **MRC** : Retenons principalement deux principaux éléments de la dernière rencontre des maires à la MRC Memphrémagog. D'abord, la municipalité d'Eastman avait demandé une augmentation de son périmètre urbain, mais celle-ci a été jugée trop grande par le ministre (MAMROT) et a donc été refusée ; la municipalité de-vrait procéder par phases successives. Enfin, la MRC a tenu une assemblée de consultation sur les bandes riveraines ; selon l'orientation la plus vraisemblable, la MRC ne modifierait pas sa réglementation actuelle (protection d'une bande riveraine de 5 m) mais appuierait les municipalités qui décideraient d'adopter des règles plus sévères.

• Loisirs, Parcs, terrains de jeux et Tourisme

- Une demande de soutien financier a été autorisée auprès de la *Fondation de la Faune du Québec* dans le but de soutenir le développement et le maintien des différentes espèces de poissons dans nos cours d'eau, et assurer le succès de la Fête de la pêche.

- Les camps de jour ont constitué une belle réussite de l'été 2012, mais ont été marqués par un déficit budgétaire. Afin de ne pas répéter la même situation cette année, le conseil municipal a décidé d'ajuster les tarifs qui seront respectivement de 65 \$, 60 \$ et 55 \$ pour chacun des trois premiers enfants d'une famille. Tous les détails des coûts seront fournis au moment de l'inscription.

- **Sécurité publique** : Le Conseil a autorisé l'engagement d'un nouveau pompier pour le service de Sécurité Incendie. Il s'agit de M. Pierre-André Blanchard, pompier volontaire. Bienvenue dans la brigade !

• Travaux publics

- Le responsable des travaux publics, M. Nicolas-Éric Vary, a analysé les coûts d'entretien d'un chemin en gravier par rapport à une rue asphaltée. En considérant des rues disposant d'une infrastructure équivalente et de bonne qualité, et en tenant compte des différents coûts sur une période de 20 ans, entretenir un kilomètre d'un chemin en gravier coûte environ 6525 \$ par année ; l'entretien équivalent d'un même tronçon d'une rue en asphalte coûterait environ 8025 \$. Selon les membres du comité des travaux publics, il s'agit certes d'une différence significative mais qui est largement compensée par les bénéfices que tirent les citoyens à circuler sur une surface goudronnée.

- Le comité des travaux publics a également recommandé une modification dans le programme de conversion de l'éclairage des rues à la technologie DEL. Compte tenu des difficultés à obtenir les subventions anticipées et comme une technologie similaire coûtant moins cher est maintenant disponible tout en favorisant des produits manufacturés à Magog, les membres du conseil ont approuvé ce changement de technologie.

- La municipalité a autorisé le Groupe SMi à procéder à l'appel d'offres pour le barrage du Lac Orford selon ce qui était prévu à leur mandat.

- Le contrat de déneigement des conteneurs du Domaine Monbel (ordures ménagères et matières recyclables) a été octroyé à M.

Pierre Rioux pour les années 2013 à 2015 au montant de 200 \$ par année, plus les taxes applicables.

- **Environnement et Urbanisme** : Les membres du Conseil ont autorisé la demande de l'Association pour la protection du lac Orford (APELOR) concernant le projet « Enclaves ». Ce projet vise à étudier le volume et la composition des sédiments ainsi que la qualité de l'eau dans deux enclaves près du lac Orford. Il s'agit d'un coût de 3350\$ (taxes incluses) pris à même le budget prévu pour le comité d'environnement.

...

CHRONIQUES VERTES D'EASTMAN

par Joanie Brière, inspectrice en environnement

Journée Grand Ménage 2013

C'est le samedi **4 mai** prochain que se déroulera la journée « Grand Ménage » des rues de notre municipalité. Comme à chaque année, vous êtes tous invités à participer, c'est une belle activité à faire en famille!!! Rendez-vous à 8 h le matin à l'hôtel de ville où vous attendra un déjeuner, puis on passe à l'action! Un tirage de prix de présence aura lieu à la fin de l'activité, vers 11 h, toujours à l'hôtel de ville. Surveillez votre boîte aux lettres pour plus d'information !

Écocentre mobile du 25 mai

C'est le temps de faire votre ménage printanier ! La municipalité organise, pour la 3^e année consécutive, un écocentre mobile permettant de vous départir des matières suivantes : matériaux de construction, métaux, matières dangereuses, textiles et matériel informatique et électronique. L'écocentre aura lieu sur le site du Club de l'âge d'or, au 25, rue Missisquoi, entre 8 h et 16 h, le 25 mai prochain. Pour tous les détails de l'évènement, veuillez consulter la page 15 du *Guide de gestion des matières résiduelles* (disponible en ligne sur le site internet au www.muneastman.ca)

Guide de gestion des matières résiduelles

Vous devriez tous avoir reçu ce petit guide très complet qui fait le point sur tous les aspects de la gestion des matières résiduelles ; toutes vos questions à propos de vos déchets, du recyclage, du compostage ou des collectes spéciales y trouveront leurs réponses. Ceux qui ne l'ont pas reçu peuvent le consulter en ligne sur le site web de la municipalité ou venir en chercher une copie à l'hôtel de ville en semaine, ou à la bibliothèque municipale qui est ouverte tous les samedis de 10 h à 14 h.

RAPPEL

N'oubliez pas qu'il est interdit de nourrir les oiseaux aquatiques qui reviennent avec les beaux jours et qui contribuent ainsi à la dégradation de l'eau de nos lacs et cours d'eau... Plusieurs techniques existent pour les empêcher de s'installer sur votre terrain : revégétalisation des rives, banderoles, etc. Nous vous invitons à consulter le *Guide sur la gestion des bernaches*, en ligne sur le site web de la municipalité, pour trouver la solution qui vous conviendra le mieux ! Les associations de protection des lacs de la municipalité peuvent aussi vous aider, n'hésitez pas à les contacter.

...

LES TRAVAUX PUBLICS

par Nicolas-Éric Vary, responsable des travaux publics

Nettoyage du réseau d'aqueduc

Afin de continuer d'offrir une eau de qualité, la municipalité effectuera une route de rinçage sur l'ensemble du réseau d'aqueduc. Cette opération de nettoyage s'effectue en purgeant trois fois le volume d'eau contenue dans ses tuyaux par les bornes fontaines et purges de fins de lignes. Cette purge permet un nettoyage efficace des conduites, limite l'accumulation de dépôt, mais brouille temporairement l'aspect de l'eau.

L'eau toute aussi bonne à boire ne requiert aucune ébullition préalable à sa consommation. Toutefois il est préférable de mettre hors d'usage temporairement tous système de filtration résidentiel, et d'apporter une attention particulière avant de procéder aux brassées de lessives, en laissant couler l'eau jusqu'à ce qu'elle redevienne limpide (environ 10 minutes).

La route de rinçage s'effectuera à compter du 22 avril, lundi, mardi et mercredi en soirée.

Investissements dans l'entretien du réseau routier

Du 21 mai au 14 juin, la municipalité procèdera aux trois opérations suivantes sur les chaussées en gravier : rechargement granulaire annuel, nivelage et épandage d'abat poussière à base de saumure naturelle. C'est un investissement annuel d'environ 110 000 \$ afin de maintenir la qualité des routes en gravier. Il y aura aussi un balayage des rues asphaltées pour récupérer autant que possible le sable épandu en hiver.

Le bulletin *Le Trait d'union* de février présentait le plan triennal d'immobilisation. Dans ce contexte, la réfection de plus de 2 km de routes pavées devrait être complétée avant la mi-juillet. Un investissement d'environ 400 000 \$ pour remettre en état un tronçon du chemin des Diligences, du chemin Orford-sur-le-Lac et du chemin Bellevue.

Période de dégel

Prendre note que la période de dégel est fixée, cette année, entre le 4 mars et le 17 mai 2013. Cette période peut être modifiée par le MTQ, sans préavis. Pendant cette période, il est interdit de circuler avec des camions lourds sur les routes de la municipalité afin de réduire les bris sur les routes en dégel. La collaboration de tous est nécessaire.

Comme à chaque année, la période de dégel nous oblige à ajuster la méthode de prélèvement des ordures ménagères et des matières recyclables, ainsi que le transport scolaire pour certains secteurs.

Durant cette période, il faut placer ses bacs sur l'accotement des chemins plutôt que dans votre entrée ; de cette manière, les camions de prélèvement ne circulent sur les accotements, alors très mous durant cette période.

...

MOT DE L'INSPECTEUR

par Simon Provençal, inspecteur bâtiment et environnement

Dorénavant, je profiterai de ce bulletin pour vous familiariser avec certains règlements de zonage, de lotissement ou de construction. Il est utile de les connaître si on a des projets de construction ou de rénovation.

Pour construire un chalet ou une résidence unifamiliale

Il n'y a pas de différence entre ces 2 termes au point de vue réglementaire. La largeur minimale pour ces habitations est de 20 pieds (6 mètres) et une superficie habitable minimale de 753 pi² (70 m²). Par exemple, la plus petite habitation serait de 20 pi x 20 pi sur 2 étages, 400 pi² X 2 = 800 pi². Si vous désirez avoir une mezzanine, vous calculez la superficie habitée au 2e étage pour totaliser au moins 753 pi². Le nombre d'étages permis est de 2,5 avec une hauteur maximum de 33 pieds (10 m). Un conseil : consulter l'inspecteur avant de faire vos plans de maison.

La superficie habitable se définit comme étant la somme de la superficie du plancher de chacun des étages d'un bâtiment, excluant le sous-sol. La superficie est mesurée au périmètre extérieur des murs extérieurs. Dans le calcul de la superficie du plancher, il faut tenir compte de l'espace occupé par un puits d'ascenseur ou un escalier ; il faut aussi ajouter la superficie du plancher de toute mezzanine.

Le printemps arrive bientôt et les nids de poule aussi !

Le Ministère des transports du Québec (MTQ) a décrété une période de dégel afin de minimiser la dégradation de la chaussée pendant la période **entre le 13 mars et le 17 mai 2013**, sur tout le territoire de l'Estrie. Le MTQ soumet les transporteurs routiers à une réglementation plus restrictive quant au poids de leurs véhicules.

Abri d'hiver pour auto

Simple rappel : les garages en toiles ou autres abris d'auto doivent être enlevés au plus tard le 15 avril.

Pour toute information concernant la réglementation municipale ou environnementale, n'hésitez pas à contacter l'un des inspecteurs de la municipalité : Simon Provençal pour les bâtiments ou Joanie Brière pour l'environnement.

...

CONTRIBUONS À LA NOTORIÉTÉ DE NOS COMMERCES

Il existe plusieurs sites internet où on peut donner son évaluation d'un hôtel, restaurant ou commerce. L'un des plus consultés est certes Tripadvisor.ca. Si vous êtes allé dans un commerce d'Eastman et que vous avez apprécié l'expérience, n'hésitez pas à en faire la recommandation sur Tripadvisor ou un autre site semblable. L'idée n'est pas de mousser artificiellement nos commerces, mais simplement de contribuer à mettre en valeur les commerces de notre municipalité qui se signalent par une offre méritoire. Pensez-y !

...

LE TRAIN DES MOTS

Le *Train des mots* a parcouru tellement de chemin que le temps a manqué pour en informer tous les citoyens. Les services n'ont cessé d'être augmentés et étendus grâce à des appuis toujours plus importants.

Des appuis sur le terrain

Le nombre de nos bénévoles, pour la plupart à la retraite, atteint maintenant la trentaine. Avec leur important bagage professionnel, ils vaquent à toutes sortes de tâches qui assurent le bon fonctionnement du *Train des mots*. Nous avons maintenant une « antenne » à Magog, et serons bientôt logés dans un local bien à nous. L'équipe magogoise est dirigée par une guide bénévole.

La Bibliothèque Memphrémagog aura bientôt sur ses rayons du matériel de lecture recommandé par le *Train des mots* et adapté aux lecteurs débutants. Toute une avancée !

En vertu d'une entente officielle, une collaboration étroite a été instaurée avec le Centre local d'emploi de Magog, le Centre d'éducation aux adultes ainsi qu'avec de nombreux organismes communautaires régulièrement fréquentés par des gens ayant besoin d'aide en lecture.

L'école du Val-de-Grâce d'Eastman a fait très bon accueil au *Train des mots*. Nous essayons de rejoindre les parents qui rêvent de pouvoir suivre le parcours scolaire de leurs jeunes enfants. Aujourd'hui, quatre papas Voyageurs (de Bolton-Est, Eastman, Magog et Austin) comptent sur notre service pour faire de ce rêve une réalité.

Des appuis financiers

Dans les derniers mois, le *Train des mots* a reçu 5000 \$ de la société Boréal de Magog et 3000 \$ de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog. Les Voyageurs auront maintenant accès à des livres et cahiers neufs, conçus pour les adultes et les guides recevront entre autres des ordinateurs portables adaptés à leurs besoins. À cela s'ajoutent les cotisations annuelles (10 \$) et les dons individuels des membres, une somme de près de 8000 \$ sur un an !

L'analphabétisme est un énorme problème au Québec. La méthode de l'enseignement individuel adoptée par le *Train des mots* a fait ses preuves. Michèle Gaudreau, letraindesmots@gmail.com



COOP SANTÉ : RENCONTRE D'INFORMATION

Les responsables du projet de Coop Santé à Eastman tiennent une rencontre d'information le mardi 30 avril prochain au sous-sol de l'église. Invitation à tous les intéressés : ce sera l'occasion de poser toutes les questions sur ce projet.

...

PROCHAINES CONFÉRENCES GRATUITES POUR TOUS LES RÉSIDENTS D'EASTMAN

COMMENT RÉUSSIR UNE PLATE-BANDE TOUJOURS FLEURIE

- 23 avril - 19 h à l'hôtel de ville d'Eastman
- Des fleurs, des fleurs, on en veut toujours ! Les astuces d'une pro pour y arriver.
- Cette conférence est gratuite pour les membres de la SEVE et au coût de 5 \$ pour les non-membres.
- Conférencière : Josée Desranleau

LE RETOUR DES OISEAUX - CONFÉRENCE SUR L'ORNITHOLOGIE

- 1^{er} mai - 19 h à l'hôtel de ville d'Eastman
- Nous allons suivre la migration avec tous les chants et couleurs que nous offrent les oiseaux. Soirée agrémentée de photographies et d'imitations d'oiseaux.
- Conférencier : André Cyr, spécialiste renommé et ornithologie depuis plus de 50 ans et expert en imitation de chants d'oiseaux.

EARTHSHIP, LA MAISON QUI PREND SOIN DE VOUS

- 23 mai - 19 h à l'hôtel de ville du Canton de Potton
- Le concept des EARTHSHIP propose une révolution dans le monde de l'habitation : une maison écologique, économique et autonome.
- En français et anglais.
- Conférencier : Francis Gendron, gradué de la Earthship Academy de Taos au Nouveau-Mexique.

LE ZONAGE FORESTIER

- 25 mai - 13 h 30 à l'hôtel de ville d'Austin
- Pour souligner le mois de l'arbre, une conférence sur le zonage forestier appliqué à la forêt privée des Cantons de l'Est. Suivie d'une visite à Saint-Benoit-du-Lac visant à montrer comment les méthodes de gestion sont appliquées sur le terrain (s'inscrire auprès de Josiane Pouliot, de la municipalité d'Austin, avant le 15 mai)
- Conférencier : Benoît Truax, Ph.D, directeur général et chercheur.

Pour rester informés des activités municipales et trouver des renseignements pratiques, consultez régulièrement notre site web !
www.muneastman.ca

CAPSULE LOISIRS ET SANTÉ

Le printemps est arrivé; la nature se réveille et vous appelle ! Il est maintenant temps de troquer vos bottes d'hiver pour vos espadrilles et votre souffleuse pour votre vélo.

Marie-Lou Laramée, coordonnatrice loisirs et développement touristique

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS - SAISON ESTIVALE 2013

À la suite du retour de fiches de pré-inscription, nous pouvons déjà vous confirmer que les activités suivantes auront lieu :

- Camp de jour 5-12 ans
- Soccer 4-12 ans; soccer 13 ans+
- Balle donnée mixte 13 ans+
- Hockey balle 13 ans+

Malheureusement, en raison du faible taux d'inscription, le baseball junior n'aura pas lieu cette année.

Soccer - Assistant entraîneur

Des bénévoles sont toujours recherchés pour assister l'entraîneur-chef du soccer pour les 4-12 ans.

Votre rôle consisterait à prendre en charge une équipe et diriger les activités d'apprentissage, sous la supervision de l'entraîneur-chef de l'activité. Une formation sera offerte gratuitement.

À titre d'indication, le soccer junior aura lieu les mardis et mercredis soirs pour une période de 11 semaines du 4 juin au 14 août. Des parties amicales contre le club de Potton auront lieu à 4 reprises dont 2 à Potton les lundis soirs.

La programmation complète des activités pour l'été 2013 sera distribuée la 1^{re} semaine de mai via votre boîte aux lettres. Les inscriptions auront lieu le mardi 28 mai à compter de 15 h jusqu'à 20 h au Chalet des sports.



Parc nature Eastman

Samedi 18 mai, 9 h 30 à 12 h

Saviez-vous que le mois de mai est le mois de l'arbre et des forêts et que du 13 au 19 mai aura lieu la semaine québécoise des familles ? Pour l'occasion, la Municipalité d'Eastman organise une randonnée animée au Parc municipal de la Missisquoi-Nord, le samedi 18 mai. Le départ aura lieu à 9 h 30 à l'entrée du parc qui est située sur la rue des Pins Sud.



Tournoi Hockey cocom

5 et 16 juin 2013, Parc des sports

Pour une deuxième année consécutive, la municipalité est heureuse de soutenir le tournoi d'hockey cosom organisé par M. Nicolas Berger au profit de la Société canadienne de la sclérose en plaques.

Vous désirez contribuer à l'évènement ? Rien de plus simple ! Formez votre équipe de 6 à 7 joueurs ou venez encourager les équipes participantes tout en savourant l'un des nombreux produits offerts par l'équipe de la cantine.

Musique, animation et prix de présence seront au rendez-vous !

Pour plus d'information et pour vous inscrire avant le 24 mai prochain, communiquez avec Nicolas Berger au 819-437-7243.

POUR UN MODE DE VIE SAIN ET PHYSIQUEMENT ACTIF



Municipalité et familles, ensemble pour des enfants en santé

1^{er} mars au 11 avril 2013

Petits et grands, en solo, en famille ou en équipe, vous avez été 23 à relever le Défi Santé 2013. Félicitations à vous tous et n'oubliez-pas, le défi santé c'est bon toute l'année !



Loisirs Eastman

Loisirs Eastman fait son apparition sur le réseau social Facebook. Faites votre demande d'amitié dès maintenant et soyez à l'affût des activités à venir. Visitez la section des mentions J'AIME, vous y ferez la découverte de plusieurs sites intéressants vous guidant dans votre parcours vers un mode de vie sain et physiquement actif.

Trucs et conseils

Qui a dit que l'exercice n'était que sueur et musculation ?

Avec l'arrivée du beau temps arrive le grand ménage du printemps ! Faire le ménage, ce n'est pas toujours plaisant, mais c'est une corvée nécessaire que l'on peut rendre amusante. Pendant que vous nettoyez, faites jouer votre musique préférée, valsez avec le balai, dansez le rock-and-roll avec la vadrouille, faites du rap en époussetant... Une musique entraînante vous donnera de l'énergie et votre ménage ne sera bientôt plus une corvée, mais deviendra un exercice !

Source : <http://www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca>

SPA - Estrie :

Pourquoi faire stériliser son animal de compagnie

Peu de gens le savent, mais c'est pourtant la réalité : un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de **20 000 chatons en quatre ans** et un couple de chiens, quelque **4 000 chiots en sept ans**. Cette multiplication prend des proportions exponentielles et il n'y a évidemment pas assez de familles pour accueillir tous ces animaux.

Or, le refuge de la SPA de l'Estrie, comme de nombreux autres au pays, accueille annuellement un grand nombre d'animaux issus de portées nées chez des particuliers qui n'ont pas fait stériliser leur animal de compagnie. Et puisqu'il n'y a pas suffisamment de familles d'adoption pour tous ces chiens et ces chats, plusieurs de ces animaux, et particulièrement des chats, ne trouvent jamais un nouveau foyer.

La surpopulation animale : une lutte à finir

Pour contrer le problème de surpopulation et, du même coup, améliorer grandement le sort de centaines d'animaux laissés à eux-mêmes, il existe une solution simple et à la portée de tous les gardiens d'animaux de compagnie : **la stérilisation**.

De l'avis de nombreux spécialistes œuvrant dans le domaine de la protection et du bien-être animal, la stérilisation s'avère en effet la meilleure solution. Faire stériliser son animal, qu'il soit mâle ou femelle...

- prévient les portées non désirées mais aussi certaines maladies (tumeurs mammaires et grossesses nerveuses chez la femelle, infections de la prostate et tumeurs aux testicules chez le mâle);
- réduit le marquage de territoire, le vagabondage, les vocalises excessives et les bagarres;
- élimine les sommes allouées à la gestation et aux soins prodigués à la portée;
- diminue le nombre d'animaux errants ou abandonnés.

Il est enfin faux de croire qu'un animal stérilisé devient obèse. Ce sont plutôt d'autres facteurs, comme un apport trop important ou non adapté en nourriture ou un manque d'exercice qui contribuent au gain de poids. Consultez le www.spaestrie.qc.ca ou www.bongardien.com.

...

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Il y aura du bingo le 20 avril, les 4 et 18 mai, ainsi que les 1^{er}, 15 et 29 juin prochains. Les brunchs mensuels auront lieu les 21 avril, 19 mai (avec exposition de tricots) et 16 juin.

De plus, un marché aux puces sera organisé les 25 et 26 mai. Pour la location de tables, il faut s'adresser à Yvette, au 450-297-4541. Si vous avez de la laine ou du fil à tricoter dont vous voulez vous défaire, vous pouvez laisser le tout au Club de l'âge d'or, ce sera bien apprécié.

...

LES FAUSSES ALARMES

Toutes les municipalités de la MRC Memphrémagog desservies par la Sûreté du Québec sont dotées d'un règlement municipal concernant les fausses alarmes. Selon ce règlement, le propriétaire d'un endroit où est déclenchée plus d'une fausse alarme au cours d'une période consécutive de 12 mois est passible d'une amende de 250 \$ et plus. Le terme « fausse alarme » désigne une alarme déclenchée inutilement, par défaut ou par mauvais fonctionnement. De plus, un signal d'alarme sonore extérieur ne peut être en fonction plus de 15 minutes consécutives, sans quoi le responsable est passible d'une amende minimale de 250 \$.

Voici quelques conseils pour éviter le déclenchement d'une fausse alarme :

- S'assurer que toutes les portes et fenêtres sont verrouillées au moment d'enclencher le système.
- Procéder à l'inspection annuelle du système d'alarme afin de vérifier son bon fonctionnement et changer les batteries au besoin.
- S'assurer que toutes les personnes qui ont accès au bâtiment sont familières avec le fonctionnement du système d'alarme. Ne jamais donner de clé d'un endroit à une personne qui n'a pas le code du système d'alarme.
- Informer la compagnie d'alarme de tout changement pouvant nécessiter la modification du système (acquisition d'un animal de compagnie, ajout d'un nouvel utilisateur, travaux au système électrique de la bâtisse...).
- Faire une mise à jour annuelle de la liste des personnes responsables pour s'assurer que les coordonnées sont encore valides.
- Désigner une personne responsable qui demeure à proximité et qui peut se déplacer rapidement en cas de déclenchement du système d'alarme. Ce responsable peut alors demander d'annuler le déplacement des policiers lorsqu'il constate qu'il s'agit d'une alarme non fondée et ainsi vous éviter de recevoir un constat d'infraction pour une fausse alarme.

Aurélié Guindon, agente d'information, Sûreté du Québec



...

APPEL DE CANDIDATURES - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La municipalité d'Eastman souhaite se doter d'une banque de candidats pour occuper un poste au sein de son comité consultatif en urbanisme (CCU).

Le CCU est un comité de travail à caractère consultatif et non décisionnel. Il a pour fonction d'étudier et de soumettre au conseil municipal des recommandations en matière d'urbanisme. Les recommandations et avis sont pris en considération par le conseil municipal au moment des prises de décision.

Le CCU est composé de six membres nommés par le Conseil municipal qui souhaite profiter d'une expertise dans différents domaines, notamment l'urbanisme, l'aménagement, l'architecture, la construction, le patrimoine, l'environnement, le génie, de l'aménagement, etc.

Les membres reçoivent une rémunération symbolique pour chaque réunion à laquelle ils participent.

La durée du mandat est de 2 ans, et peut être renouvelé. Les rencontres se tiennent généralement durant la journée, au moment qui convient le mieux à l'ensemble des membres.

Pour soumettre sa candidature, il suffit de faire parvenir une lettre expliquant son intérêt, son champ d'expertise et sa disponibilité par courriel à info@muneastman.ca.

Voici les membres actuels du Comité consultatif d'urbanisme :

- Pierre Riverain, président
- Marcel Samson
- Georges Bonnaud
- Gérard Marinovich, maire
- Simon Provençal, inspecteur
- Philippe-Denis Richard
- Danielle Bolduc
- Yvon Laramée, conseiller municipal
- Jean-Maurice Fortin, conseiller municipal
- poste vacant

...

BELLES LETTRES REBELLES

Les 11^{es} Correspondances d'Eastman se dérouleront du 8 au 11 août et cette année encore, ce seront tous les visages de la littérature qui seront en vedette : poésie, histoire, fiction, récit, slam, correspondance et mots en chanson. Cette année, la direction de la programmation a été confiée à **Bruno Lemieux**, poète, enseignant et fondateur du Prix des collégiens.



Spectacles en soirée et cafés littéraires

Au programme du soir, de grands noms tels que **Jean Désy**, écrivain-médecin amoureux du Nord dans une lecture-concert, l'auteur-compositeur de la nouvelle génération, Thomas Hellman chantera, pour sa part, le poète québécois **Roland Giguère** et la grande **Catherine Major**, musicienne, auteur et compositrice interprétera des extraits de son dernier album « *Le désert des solitudes* ». Les cafés et tête-à-tête littéraires toujours très courus, seront à nouveau le théâtre de rencontres extraordinaires.

Envie de nouveauté ?

Visant toujours à améliorer l'expérience et la satisfaction des festivaliers, cette 11^e édition inaugurera d'importants changements. Tout d'abord, ce sera cet été, au nouveau **Cabaret d'Eastman** que les Correspondances accueilleront artistes et festivaliers, dans une atmosphère conviviale et originale. Les traditionnels cafés littéraires se dérouleront quant à eux en plein air, dans un endroit conçu spécialement pour l'évènement, sous le nouveau chapiteau Québecor.

TÉLÉPHONES D'URGENCE FEU - AMBULANCE : 911 SERVICE DE POLICE : Sûreté du Québec 819-564-1212 ou 1-800-461-2131
INFO-CRIME : 1-800-711-1800 **SIGNALER UN ANIMAL MORT** : route 112 ou G.-Bonnallie 819-562-2693, ailleurs sur les routes 450-297-3440
SIGNALER UN OISEAU MORT : 1-877-644-4545 (virus du Nil)

Municipalité d'Eastman, 160, chemin George-Bonnallie, Eastman (Québec) JOE 1P0

Téléphone : 450-297-3440 Télécopieur : 450-297-3448 Courriel : municipaliteeastman@bellnet.ca

Heures d'ouverture : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, du lundi au vendredi

www.muneastman.ca

J.P. Cadrin & Ass. Inc.
 évaluateur agréé
 cadrin@jpcadrin.ca
 455 MacDonald, bureau 300, Magog (Québec), J1X 1M2
 tél.: 819-843-3635 téléc.: 819-843-0448

Donald Bonsant, urbaniste
 Directeur principal, aménagement,
 urbanisme et développement durable **exp.**
 150, rue de Vimy, Sherbrooke QC J1J 3M7
 Tél.: 819-562-3871, poste 2315 M.: 819-571-8035
 donald.bonsant@exp.com

EXCAVATION N. JEANSON
 TRANSPORT en VRAC
 PAYSAGEMENT
 Michael Jeanson, prop.
 jeanson@axion.ca | Cell: 819 574-5093 | Tél.: 450 297-4535
 2083, route 112, Stukely Sud RBQ: 8289-5715-25